ORGANISATION des SORTIES de PÊCHE

Ce qu'il faut savoir :

Chaque année, l'APPLH prévoit un calendrier des sorties appelées manifestations nautiques pour l'année et à l'obligation de demander l'autorisation des sorties aux Affaires maritimes de Dieppe. Ces autorisations nous sont données au fur et à mesure des demandes de manifestations nautiques.
Les Préfectures maritimes et terrestres, Gendarmerie maritime, CROSS et centres de secours attenant à la zone concernée sont récipiendaires et donc informés de nos activités.
Pour obtenir ces autorisations, l'APPLH doit certifier qu'elle respectera les clauses prévues.

Nous devons respecter les dates, heures, l'accompagnement du groupe toute la journée, la veille VHF sur le canal 16 et sur le canal 6. La zone de pêche est renseignée.

Avant la sortie du port, nous devons impérativement appeler le CROSS et donner le nombre de bateaux et de pêcheurs participants ainsi que leurs noms prénoms et N° de téléphone portable. Pour résumer il faut que l'on puisse certifier qui est sur tel ou autre bateau, et sa position, en cas d'incident ou accident.
Ce n'est pas du flicage, mais il en va de la sécurité et la coordination en cas de recherche.

Pour la bonne organisation des sorties

Il faut impérativement, pour vous inscrire, donner :

- Vos noms, prénoms,
- Nom du bateau,
- Votre téléphone portable, idem pour vos invités.

Les inscriptions se terminent la veille de la sortie à midi. Les inscriptions doivent être faites par mail. Vous recevez alors la confirmation ou l'annulation de la sortie.
Avant le départ, le responsable appelle tous les patrons de bateaux inscrits par VHF sur le canal 6 afin de connaitre exactement le nombre de participants, puis appeler le CROSS.
Les trajets aller et retour sont prévus en groupe, exception acceptée pour les navires peu rapides qui peuvent faire route avant le groupe, mais ceux là doivent obligatoirement prévenir le responsable de la sortie.
Les bateaux participants ne doivent pas partir du groupe sans avoir prévenu l'encadrant
Ne pas oublier l'entraide entre les bateaux, ne jamais laisser un copain seul.

Quand tous les bateaux sont rentrés, le responsable prévient le CROSS afin que les mesures de sécurité soient levées pour le groupe.
C'est pour ces raisons que nous vous demandons d'être précis lors des inscriptions pour que nos sorties restent des journées sécurisées et amicales.

Merci de votre compréhension.

La commission pêche embarquée APPLH